

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **DIRM SA**
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature
Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction des espaces naturels
Bureau des milieux aquatiques

Affaire suivie par : Adèle Veerabadren
Tél. : 01 40 81 30 77 - Fax : 01 40 81 82 55
Courriel : adele.veerabadren@developpement-durable.gouv.fr

Nos réf. : **8817**
Vos réf. :

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Sous-direction de l'Aquaculture et de l'économie des
pêches

Bureau de la pisciculture et de la pêche continentale

Affaire suivie par : Benoit Bourbon
Tél. : 01 40 81 99 76 - Fax : 01 40 81 86 56
Courriel : benoit.bourbon@developpement-durable.gouv.fr

La Défense, le - 7 SEP. 2015

**La directrice des pêches maritimes et de
l'aquaculture**

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

à

Destinataires in fine

Objet : Plan de gestion de l'anguille : mise en œuvre du programme de repeuplement en France pour la période 2015-2016, lancement d'un appel à projets

Madame, Monsieur,

Le plan national de gestion de l'anguille prévoit de mettre en œuvre un programme de repeuplement en France. Ce programme de repeuplement est dédié à la restauration de l'espèce anguille et doit, à terme, « permettre d'aboutir à une quantité d'anguilles argentées retournant en mer qui atteigne au moins 40% de celle des années antérieures à 1980 ».

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture et direction de l'eau et de la biodiversité) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) soutiennent ce programme de repeuplement de l'anguille dans les différents bassins concernés par cette mesure initiée en février 2010.

L'appel à projets, joint en annexe, vise à susciter des projets de repeuplement dans les bassins français de l'UGA Bretagne, Loire et Garonne-Dordogne et pour la campagne de pêche 2015-2016.

Il est consultable à l'adresse :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Appels-a-projets-pour-le.html-le,41036.html>

La date limite de réponse est fixée au dimanche 4 octobre 2015 minuit.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser le plus largement possible cet appel à projets, en particulier par une mise en ligne sur le site Internet de votre organisme ou structure.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

La directrice adjoint
des pêches maritimes et de l'aquaculture



Laure TOURJANSKY

Le directeur de l'eau et de la biodiversité



François MITTEAULT